

PARIBAS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 5 MAI 1980

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Jacques de FOUCHIER
Président d'Honneur
- M. Pierre MOUSSA
Président Directeur Général
- M. Gustave RAMBAUD
Vice-Président
- M. Pierre DECKER
Administrateur Directeur Général
- M. Maurice DOUMENC
- M. Antoine DUPONT-FAUVILLE
- M. Francis C. FABRE
- M. Dominique LECA
- M. Jacques MARCHANDISE
- M. Maurice NAESSENS
- Lord ROLL of IPSDEN
- M. Michel WALHAIN
Administrateurs

CENSEUR

- M. Claude BOURLET

SECRETAIRE GENERAL

- M. Jean-Claude RICHARD

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- M. Claude CASTEL
Société de Contrôle des Comptes

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F 500 000 000

SIEGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2^E

R.C.S. PARIS B 662 047 885 L.B.F. N° 24

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 5 MAI 1980

ACTIVITES OF COMMERCE EXTENSION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'année 1979 et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

L'exercice 1979 a été marqué dans son ensemble par la morosité du climat économique international, les hausses sensibles et répétées des prix du pétrole ayant entraîné, dans la plupart des pays industrialisés, une accélération du rythme de l'inflation et une détérioration des équilibres commerciaux.

Dans ce contexte général, les autorités monétaires françaises se sont attachées à sauvegarder la stabilité du franc et à freiner la progression de la masse monétaire : elles ont été amenées en conséquence à favoriser la hausse des taux d'intérêt et à renforcer le caractère contraignant du dispositif d'encadrement du crédit.

Leurs interventions ont toutefois été modulées en fonction de l'évolution de la conjoncture.

Au cours des deux premiers mois de l'exercice, la bonne tenue du franc et le bilan positif du commerce extérieur ont incité la Banque de France, qui espérait favoriser une relance de l'activité économique, à stabiliser les taux d'intérêt au niveau relativement bas qu'ils avaient précédemment atteint.

La moyenne mensuelle du taux de l'argent au jour le jour qui s'était établie à 6,66 % en décembre 1978, s'est maintenue à 6,64 % en janvier 1979 et 6,68 % en février.

En mars et avril, la mise en place du système monétaire européen a coïncidé avec une aggravation des tensions politiques internationales, notamment par suite des événements d'Iran, et avec une accélération générale de l'inflation y compris dans les pays jusque-là épargnés.

La Banque de France, en alimentant régulièrement le marché monétaire, s'est efforcée d'éviter toute tension excessive des taux dont la moyenne mensuelle a atteint respectivement, pour les deux mois considérés, 6,77 % et 6,82 %.

A partir de mai, le retour au déficit de la balance commerciale française et la sévérité des mesures monétaires anti-inflationnistes adoptées par certains pays occidentaux ont entraîné des tensions au sein du système monétaire européen.

Devant la nécessité de défendre la parité du franc, la Banque de France a été amenée à renoncer à la politique de modération suivie jusqu'alors et à favoriser la remontée des taux sur le marché monétaire.

Son action dans ce domaine menée avec fermeté et continuité jusqu'à la fin de l'exercice, dans un climat de hausse généralisée des taux internationaux, s'est traduite en sept mois par une élévation du niveau du loyer de l'argent de près de 5 points.

La moyenne mensuelle du taux au jour le jour est en effet passée de 7,20 % en mai à 9,33 % en juillet, 10,99 % en septembre, 11,95 % en novembre et 12,17 % en décembre.

Pour soutenir leur politique de lutte contre l'inflation, les autorités monétaires ont maintenu l'essentiel des dispositions techniques d'encadrement du crédit.

Toutefois, elles ont imposé aux banques des normes de progression mensuelle de leurs encours plus rigoureuses que celles observées l'année précédente, et les limites autorisées pour les 6 premiers mois de 1980 sont encore plus contraignantes.

D'autre part, l'accroissement des crédits dits "exonérés" a été soumis à l'encadrement pour une part plus importante : le taux de réintégration porté de 15 % à 20 % le 1er janvier 1979 a été relevé à 30 % le 1er novembre pour passer à 40 % à partir du 1er janvier 1980 ; cette obligation pénalise particulièrement les établissements les plus dynamiques à l'exportation.

Si certaines banques ont été gênées à diverses dates de référence, souvent à cause de la nature particulière de leurs opérations, pour la profession dans son ensemble, la rigueur de cette réglementation a été masquée, du moins jusqu'à la fin de l'été, par la relative stagnation de l'activité économique.

Les conditions d'exploitation des banques relativement satisfaisantes, compte tenu de l'environnement économique, dans les premiers mois de l'exercice, ont été affectées à partir du second semestre par la hausse importante des taux de refinancement en dépit des augmentations successives pendant la même période des conditions faites à la clientèle.

En effet, le taux de base bancaire n'a suivi que partiellement et avec retard la montée des taux sur le marché monétaire :

stabilisé à 8,80 % depuis le 1er décembre 1978, il a été porté à 9,15 % le 6 juin 1979, puis a fait l'objet de plusieurs relèvements pour atteindre 10,05 % le 3 août, 11,05 % le 8 octobre et finalement 11,50 % le 12 novembre.

En outre, les banques ont dû supporter pour la première fois en 1979 la nouvelle taxe sur les encours en contrepartie de la suppression de la taxe sur les activités financières, le taux de cette taxe étant toutefois réduit pour les établissements ayant opté pour la TVA.

Enfin, pour l'ensemble de la profession, les conditions d'exploitation ont été influencées par la progression continue des charges.

ACTIVITES BANCAIRES EN FRANCE

Les dépôts de la Banque de Paris et des Pays-Bas en France ont connu, dans leur ensemble, une progression sensible de l'ordre de 19 %, observée principalement sur les comptes de particuliers ; la part du réseau dans la collecte des dépôts s'est de nouveau accrue et représente maintenant la moitié des dépôts recueillis en France.

Le total des crédits à la clientèle est voisin de F 24 milliards. Au siège, l'augmentation est due essentiellement aux crédits à l'exportation alors que les concours destinés au financement de l'activité en France de la clientèle traditionnelle restaient stables. Le réseau, tant à Paris qu'en province, a développé ses emplois, grâce aux efforts entrepris auprès d'une clientèle nouvelle d'entreprises moyennes.

Le développement des emplois à moyen terme a porté principalement sur les crédits à l'exportation dits "crédits acheteurs" ; à court terme la progression a été particulièrement notable au niveau des crédits non mobilisables, des effets commerciaux, des préfinancements spécialisés à l'exportation et des crédits de mobilisation de créances nées sur l'étranger.

Les engagements par signature ont été, comme les années précédentes, en forte augmentation.

Les marges, relativement satisfaisantes tout au long du premier semestre, se sont progressivement resserrées par la suite avec la montée rapide des taux de refinancement.

ACTIVITES DE COMMERCE EXTERIEUR

Les encours des crédits à l'exportation atteignaient fin 1979 F 9,3 milliards, en augmentation de 13 %.

La Banque a assuré, comme chef ou co-chef de file, les financements correspondant à une centaine de contrats commerciaux signés en 1979, dont une dizaine d'un montant supérieur à F 200 millions.

Parmi ces opérations, il convient de signaler deux crédits acheteurs d'un montant unitaire de l'ordre de F 500 millions -au Nigeria pour le barrage de Jebba réalisé par Fougerolle et en Chine pour la centrale thermique de Yuan Bao Chan réalisée par Alstom-Atlantique- qui sont les premières opérations d'une telle importance réalisées par la France dans ces pays. En outre, la Banque a signé un accord cadre avec l'Algérie pour la réalisation d'une usine de liquéfaction de gaz qui comporte des financements pour un montant de \$ 800 millions.

Le développement de ses activités a conduit la Banque à monter et à diriger des crédits d'accompagnement en euro-devises : elle a participé à 27 de ces crédits, dont 18 à titre de chef ou co-chef de file, pour un montant total de \$ 1,5 milliard.

Enfin, a été créée une cellule spécialisée dans le financement des opérations de négoce international de matières premières (notamment de pétrole), qui travaille en étroite liaison avec les implantations du groupe en Europe et aux Etats-Unis ; des résultats satisfaisants ont été obtenus dès la première année de cette activité.

ACTIVITES FINANCIERES

Le marché des obligations a eu à faire face pendant la plus grande partie de l'année à une vive progression des taux d'intérêt et à une attitude de plus en plus réservée des grands investisseurs ; en revanche celui des actions a connu, dans l'ensemble, un comportement satisfaisant, caractérisé notamment par la hausse des valeurs de pétrole et de matières premières.

Le montant global des transactions en Bourse s'est élevé de 85 milliards à F 96 milliards (+ 13 %) et le volume des émissions réalisées avec concours bancaire de F 52,9 milliards à F 58,4 milliards (+ 10,4 %). La part des émissions réalisées par la Banque de Paris et des Pays-Bas en tant que chef ou co-chef de file a représenté F 30,7 milliards, soit 53 % du marché. La hausse de l'or (+ 132 %), et des valeurs qui lui sont rattachées, a été un fait marquant de l'année.

VALEURS A REVENUS FIXES

Le taux nominal des emprunts a été porté progressivement de 9,70 % en janvier à 12,20 % en décembre pour le secteur public et de 10,20 % à 12,70 % pour le secteur privé. Le volume des émissions d'obligations classiques a néanmoins progressé de 16,5 % pour atteindre F 55,3 milliards. Comme l'année précédente, l'Etat a largement fait appel au marché, se procurant un montant de F 15 milliards en trois opérations. La part du secteur public est restée du même ordre de grandeur qu'en 1978 (79 %).

Dans le secteur privé, on note une forte progression des emprunts des banques et établissements financiers (F 7,4 milliards, soit + 30 %). Le recours au marché des sociétés industrielles s'est aussi sensiblement accru (F 2,1 milliards contre F 0,8 milliard) mais il est demeuré modeste, en raison du niveau élevé des taux.

La Banque a participé à 78 émissions (sur un total de 98) représentant F 5,2 milliards, elle en a dirigé ou co-dirigé 37, parmi lesquelles les trois emprunts d'Etat. Elle a été premier chef de file de 6 emprunts du secteur public et de 5 du secteur privé. Elle a en outre assuré la réalisation de son propre emprunt de F 400 millions au taux de 9,90 % qui a rencontré un excellent accueil sur le marché, ainsi que celui de la Compagnie Bancaire (F 600 millions).

Bien qu'en progrès, le volume des émissions d'obligations convertibles (F 833 millions) est demeuré très inférieur au montant record de 1977 (F 1,8 milliard). La Banque a dirigé l'importante émission de la Compagnie Française des Pétroles (F 381,7 millions) qui a connu un très vif succès.

VALEURS A REVENU VARIABLE

Après une baisse de 10 % au début de l'année, le marché a connu jusqu'à la fin de l'été une phase haussière qui, d'abord sélective, s'est ensuite amplifiée et accélérée sous la conduite des valeurs énergétiques et technologiques. Au mois d'octobre, après l'annonce des mesures américaines de lutte contre l'inflation, le recul a largement amputé la hausse de l'été, mais il a été atténué par un certain redressement technique en fin d'année. Pour l'ensemble de l'année, l'indice CAC, dans lequel, il est vrai, les valeurs pétrolières ont une influence prépondérante, a progressé de 17,5 %.

Les effets de la loi Monory sur le marché ont été moins visibles qu'en 1978 : les achats directs en Bourse des particuliers et des Sicav créées à cet effet ont été plus régulièrement étalés tout au long de l'année. Les capitaux recueillis par les Sicav Monory ont atteint F 4,1 milliards en augmentation de 18 % sur les montants de 1978.

Le volume des augmentations de capital a atteint F 15,7 milliards (contre F 10,2 milliards) ; les émissions réalisées avec le concours des banques n'ont cependant représenté que F 2,3 milliards, soit environ la moitié du montant de l'exercice précédent.

La Banque a participé à la réalisation de 20 augmentations de capital, pour un montant total de F 1,2 milliard, et en a dirigé ou co-dirigé 10 parmi lesquelles celles de la SAGEM, des Peintures Corona, de la Société Générale de Fonderie et de Pétrofigaz. Elle a également centralisé pour la France les émissions de la Banque Nationale du Mexique, de Norsk Hydro et de Grand Metropolitan Ltd. Signalons enfin, qu'elle a dirigé des placements d'actions Babcock-Fives et Cetelem.

Les deux sociétés d'investissement à capital variable, France Epargne et Paribas Gestion, que la Banque met à la disposition de sa clientèle particulière, ont connu un développement important en 1979 : déduction faite des rachats, elles ont respectivement collecté 51,9 et 80,8 millions de francs. Entre le 1er janvier 1974 et le 31 décembre 1979, soit une période de 5 ans, les performances des deux sociétés (progression de la valeur liquidative + coupons nets versés) atteignent 20 % l'an.

Valeur Pierre V, dernière en date des Sociétés Civiles de Placements Immobiliers, a été ouverte au public en septembre 1979. Au 31 décembre elle avait d'ores et déjà collecté, en deux émissions successives clôturées par anticipation, plus de F 120 millions. Le patrimoine immobilier de l'ensemble des sociétés Valeur Pierre s'élevait fin 1979 à plus de 1 milliard de francs, plaçant celles-ci au premier rang des S.C.P.I.

OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Malgré une hausse très forte des taux d'intérêt à court et à long terme aux Etats-Unis et une dépréciation sensible du dollar, le volume des emprunts internationaux a atteint \$ 12,5

milliards, en augmentation de \$ 1,8 milliard sur l'année précédente ; la part des emprunts libellés en dollars est remontée de 46,1 % à 64,5 %, essentiellement en raison d'un nombre élevé d'émissions à taux flottant. Mais le placement des obligations s'est généralement effectué de façon peu satisfaisante et la rentabilité des opérations est en baisse sensible. Dans ce contexte, la Banque de Paris et des Pays-Bas a été conduite à faire preuve de prudence dans le choix des opérations. Elle a néanmoins participé à la direction de 19 % des émissions pour un montant de \$ 2.396 millions.

Le marché des crédits en dollars a été caractérisé par une grande liquidité, qui a permis un développement très rapide des opérations : celles-ci ont représenté environ \$ 90 milliards contre \$ 70 milliards en 1978, mais la réduction des marges a rendu ces opérations de moins en moins attrayantes pour les institutions financières. Cette situation a heureusement commencé à se retourner en fin d'année, en raison notamment de la politique américaine de resserrement du crédit décidée par M. Volcker et de l'interdiction, au moins temporaire, faite aux banques japonaises par leur Ministère des Finances de participer aux crédits internationaux. La Banque de Paris et des Pays-Bas a continué à limiter ses interventions aux opérations nécessaires au financement du commerce extérieur et au développement des activités internationales du groupe.

REPARTITION DES EMISSIONS PAR MONNAIES (en millions de \$)

	1979	%	Nb.	1978	%	Nb.
U.S. Dollars	8 087,9	64,5	132	4 933,3	46,1	91
(dont émission à taux flottant)	(3 368,-)	(26,8)	(60)	(2 155,-)	(20,1)	(43)
Deutsche Marks	2 601,3	20,7	39	4 686,1	43,7	83
(dont convertibles pr. Sociétés Japonaises)	(263,2)	(1,3)	(6)	(761,-)	(7,1)	(24)
Florins	286,3	2,3	8	384,-)	3,6	11
Livres Sterling	246,3	2,-	4	289,7	2,7	9
Unités de Compte	395,5	3,2	9	108,6	2,-	7
Françs Français	367,6	3,-	12	103,3	1,-	3
Yens	116,9	0,9	2	80,2	0,7	1
Dollars Australiens	17,1	0,1	1	30,6	0,2	2
Dollars Canadiens	403,4	3,2	11	-	-	-
Couronnes Norvégiennes	16,-	0,1	1	-	-	-
	12 538,3	100,-	219	10 715,5	100,-	207

IMPLANTATIONS A L'ETRANGER

La Banque de Paris et des Pays-Bas a ouvert en Europe trois succursales, à Stuttgart au mois de mai, à Madrid en octobre et à Milan en décembre 1979. Par ailleurs, la succursale de Londres a ouvert un bureau dans le West end.

Aux Etats-Unis, l'ouverture au mois de décembre de la succursale de Los Angeles complète le réseau nord américain qui comprenait déjà les succursales de New York, de Grand Cayman (off shore) et de Houston. La Banque de Paris et des Pays-Bas a été par ailleurs, la première des banques étrangères représentées au Texas à créer une filiale bancaire : Banque de Paris et des Pays-Bas International (Houston) Co, dont l'activité sera consacrée au financement d'opérations de commerce international.

Ainsi au 31 décembre 1979, le réseau étranger de la Banque comprend 19 implantations.

La succursale de Londres a développé son activité d'une façon sensible en 1979. Le total du bilan est passé de L 275 millions à L 393 millions. Cette augmentation est due notamment au développement des crédits consentis à la clientèle, qui ont progressé de 74%. La succursale a renforcé ses relations avec des groupes importants et élargi les services offerts par son département "Conseils aux entreprises", en particulier pour la recherche de partenaires et le montage de financements internationaux.

En République Fédérale d'Allemagne où la Banque de Paris et des Pays-Bas est désormais présente sur trois places importantes - Francfort, Düsseldorf et Stuttgart - le développement de l'activité commerciale s'est poursuivi, malgré la faible progression de l'activité économique et la stagnation de la demande de crédits qui en a résulté. Toutefois, la hausse des taux d'intérêt, ininterrompue sur la totalité de l'exercice mais particulièrement forte au deuxième semestre, a rendu plus difficiles les conditions d'exploitation.

Dès leur première année d'exploitation, les succursales de New York et Grand Cayman dégagent un résultat très favorable. Les financements de commerce international représentent environ la moitié des engagements de New York, l'autre moitié se répartissant à peu près également entre les crédits à des sociétés industrielles et commerciales, et les prêts à des institutions financières ou à des brokers.

Dans les pays du Golfe Arabique, après un ralentissement au premier semestre, l'activité a connu une nette reprise, en raison notamment des ressources accrues procurées par la hausse du pétrole. Les résultats des succursales ont progressé de 20 %.

Les implantations de banques étrangères au Japon ont bénéficié indirectement des conséquences de l'encadrement du crédit car celui-ci s'est appliqué, en 1979, aux seules banques japonaises. Notre succursale a connu un développement particulièrement important. Son total du bilan a progressé de 355 % en yens (+ 251 % en francs). Ses encours commerciaux ont triplé grâce à une pénétration plus systématique de certains secteurs économiques et l'octroi de prêts en devises aux banques japonaises.

La Succursale de Hong Kong a été ouverte en septembre 1978, mais son activité n'a réellement commencé qu'en 1979. Elle a notamment diversifié ses emplois dans les opérations de négoce international, l'armement maritime et le financement de l'activité locale.

Après un premier semestre difficile dû essentiellement aux taux de refinancement élevés sur la place de Hong Kong, la succursale a bénéficié ensuite de l'évolution favorable des marges sur le \$H.K. et a dégagé un excellent résultat sur l'année.

La succursale de Séoul a poursuivi le développement de ses emplois commerciaux qui ont progressé de 62 %. Elle a également développé sensiblement ses opérations à l'intérieur du groupe. Les courants d'échange avec l'Allemagne, le Golfe Arabique et Hong Kong ont été particulièrement importants en 1979 et ses résultats ont connu une nouvelle progression.

Les engagements commerciaux des succursales étrangères ont fortement augmenté durant l'exercice ; au 31 décembre, ils s'élevaient à F 7 milliards, soit environ 23 % du total des emplois bancaires de la Banque.

ACTIVITES INDUSTRIELLES ET IMMOBILIERES

Dans le domaine de la sidérurgie, les opérations de restructuration dont le principe avait été arrêté à la fin de l'année 1978 ont été réalisées en 1979. A la suite de ces opérations, la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit du Nord sont notamment devenus actionnaires à hauteur, ensemble, de 8,8 % de la société financière Usinor et 25 % de Vallourec.

Dans le domaine immobilier, le marché ayant été particulièrement actif, surtout en fin d'année, les filiales de la Banque ont fortement accru le volume de leurs ventes qui ont progressé de 24 %, dépassant le niveau atteint avant la crise de 1974.

Les ventes ont été stimulées tant par les craintes liées à l'accélération de l'inflation et à l'évolution de la conjoncture en général que par les perspectives de pénurie de logements neufs, notamment à Paris : la rareté et le coût très élevé des terrains disponibles ont entraîné en effet, ces dernières années, une

baisse accélérée du volume des mises en chantier. Aussi leur réapprovisionnement en terrains constitue-t-il, aujourd'hui, le principal souci des sociétés de promotion immobilière.

Pour sa part, COGEDIM a dépassé, en 1979, le chiffre d'affaires record de F 1 milliard. De leur côté, l'OCEFI et la SACI ont pratiquement achevé, au cours de cet exercice, l'apurement des affaires difficiles engagées voici plusieurs années.

L'activité et les résultats des sociétés de patrimoine immobilier (Compagnie Foncière, SOFICOMI) ont continué d'évoluer, quant à eux, très favorablement.

La Banque a poursuivi le développement de son activité d'ingénierie internationale dans le secteur du tourisme. Elle a notamment organisé le rachat de 51 % du capital de l'UTH par Sofitel. Elle a achevé la réalisation des programmes Novotel d'Abidjan. Elle a en outre assuré la première implantation de Frantel en Afrique (Abidjan).

Dans tous les secteurs, les directions industrielles de la Banque ont poursuivi leur politique de conseil aux entreprises, notamment en matière de restructuration de leurs actifs. Elles sont ainsi intervenues dans la cession par Prénatal de 80 % des actions de sa filiale Sodireg au groupe Prémaman (La Redoute).

Dans le secteur alimentaire, des négociations, menées avec notre concours, ont abouti à la cession à Bonduelle, en 1979, des usines de Warluis et Moyenneville de la Compagnie Générale de Conserves. Corrélativement, au terme d'opérations en cours, le groupe de la Caisse Nationale du Crédit Agricole détiendra 10 % du capital des Etablissements Bonduelle dont l'OPFI-Paribas détient, désormais, environ 15,5 %.

COMPTES DE L'EXERCICE 1979

Bilan

Le total du bilan atteint F 57.566.053.901,74 contre F 44.784.453.383,13 soit une augmentation de 28,5 %.

ACTIF

Les "comptes ordinaires" et "prêts et comptes à terme" placés sous la rubrique "banques, organismes et établissements financiers" retracent les soldes débiteurs des opérations de trésorerie, et s'élèvent au total à F 13.366 millions contre F 8.693 millions.

Les "bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme" qui représentent les valeurs nourries, prises en pension ou escomptées à d'autres banques ou entreprises habilitées à

intervenir sur le marché monétaire figurent pour F 6.196 millions contre F 7.286 millions.

Le total des "crédits à la clientèle", nourris ou refinancés, et des "comptes débiteurs de la clientèle" se monte à F 30.973 millions contre F 23.723 millions marquant une augmentation de + 30,6 %.

Le total des rubriques "titres de placement" et "titres de participation et filiales" ressort à F 2.078 millions contre F 1.352 millions.

PASSIF

Sous la rubrique "banques, organismes et établissements financiers" sont enregistrés les soldes créditeurs des opérations de trésorerie dont la contrepartie à l'actif se trouve principalement sous la rubrique ayant le même intitulé. Le total de ces soldes créditeurs s'élève à F 18.314 millions contre F 9.910 millions, soit une progression de 84,8%.

Les ressources de clientèle dont le total résulte du regroupement des rubriques "comptes créditeurs de la clientèle", "comptes d'épargne à régime spécial", "bons de caisse" augmentent de 24,2 %, passant de F 10.278 millions à F 12.765 millions.

L'accroissement du poste "obligations" (F 736 millions contre F 360 millions) tient à l'emprunt obligataire de F 400 millions émis en mars 1979 au taux de 9,90 % par votre société et qui a été très favorablement accueilli sur le marché financier. La moitié du produit de l'émission de cet emprunt a été mise à la disposition de l'OPB-Paribas sous forme d'un prêt à long terme consenti aux mêmes conditions : amortissement en douze annuités après un différé de trois ans, taux nominal 9,90 %.

HORS BILAN

Les "cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle" passent de F 11.324 millions à F 12.226 millions.

Les "ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle" passent de F 4.086 millions à F 10.091 millions.

Comptes de Résultats

CREDIT

L'ensemble des "produits d'exploitation bancaire" augmente de 44 % passant de F 3.417 millions à F 4.921 millions. La rubrique "produits exceptionnels" qui enregistre les plus-

values sur cessions de titres de participation et les produits sur exercices antérieurs s'élève à F 23,11 millions contre F 91,76 millions l'année précédente.

Rappelons qu'en 1978, figurait sous ce poste une plus-value comptable exceptionnelle de F 79,86 millions dégagée à l'occasion des opérations de réévaluation sur les actions OPB détenues par la Banque, cette plus-value ayant été compensée par une dotation de même montant à une provision exceptionnelle.

DEBIT

Le total des "charges d'exploitation bancaire" atteint F 3.879 millions contre F 2.440 millions, soit une progression de 59 %.

Parmi ces charges on note l'augmentation du poste "intérêts sur emprunts obligataires" qui enregistre cette année les frais financiers résultant de l'emprunt de F 400 millions à 9,90 % émis par la Banque en mars 1979.

Les "charges de personnel" sont en augmentation de 11,9 % et passent de F 505 millions à F 565 millions.

La rubrique "excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises", sous laquelle figure le solde net des dotations aux provisions pour risques bancaires et sur portefeuille-titres, représente F 53,28 millions contre F 195,94 millions l'année précédente.

Rappelons qu'en 1978, ce poste avait enregistré une dotation de F 79,86 millions destinée à compenser dans nos résultats la plus-value comptable exceptionnelle dégagée à l'occasion des opérations de réévaluation (cf. supra).

Par ailleurs, la provision constituée en 1978 en vue de couvrir un risque de dépréciation sur les titres à souscrire dans les sociétés visées par le plan de restructuration et d'assainissement de la sidérurgie française, a donné lieu à une reprise

partielle venant en contrepartie de la constatation d'une moins-value dans les comptes de 1979 figurant sous le poste "charges exceptionnelles" dont le montant passe de F 11,21 millions à F 40,87 millions (les titres souscrits pour un montant nominal de F 95 millions étant au 31 décembre 1979 comptabilisés après dépréciation pour une valeur nette de F 57 millions).

Les opérations en capital -solde des plus et moins-values à long terme sur cessions et du mouvement des provisions sur titres se sont traduites par une moins-value nette de F 32.293.495,46 qui a été compensée par une reprise de même montant sur la provision exceptionnelle de F 79,86 millions constituée en 1978. De ce fait, elles n'ont aucune incidence sur le bénéfice de l'exercice et aucun montant ne figure cette année sous la rubrique "résultat net à long terme".

Le bénéfice de l'exercice passe de F 84.403.266,18 à F 93.520.740,02, soit une augmentation de 10,8 %.

Affectation des Résultats

Aucune dotation n'est à faire à la réserve légale qui représente déjà 10 % du capital social.

Nous vous proposons de fixer le dividende de l'exercice à F 14 par action de F 100, ce qui compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de F 7 représente un dividende global de F 21. Le montant total distribué soit F 70.000.000 serait identique à celui de l'exercice précédent.

Si vous approuvez ces propositions le report à nouveau passerait de F 56.444.832,37 à F 79.965.572,39.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende net par action	Impôt déjà versé au Trésor
1976	5.000.000	F 80.000.000	F 24	F 16	F 8
1977	5.000.000	F 70.000.000	F 21	F 14	F 7
1978	5.000.000	F 70.000.000	F 21	F 14	F 7

Le développement de nos activités, dans une conjoncture difficile, a exigé de l'ensemble du personnel de la Banque, tant en France qu'à l'étranger, un important travail dont il s'est acquitté avec compétence et efficacité. Nous tenons à lui exprimer notre satisfaction et nos remerciements.

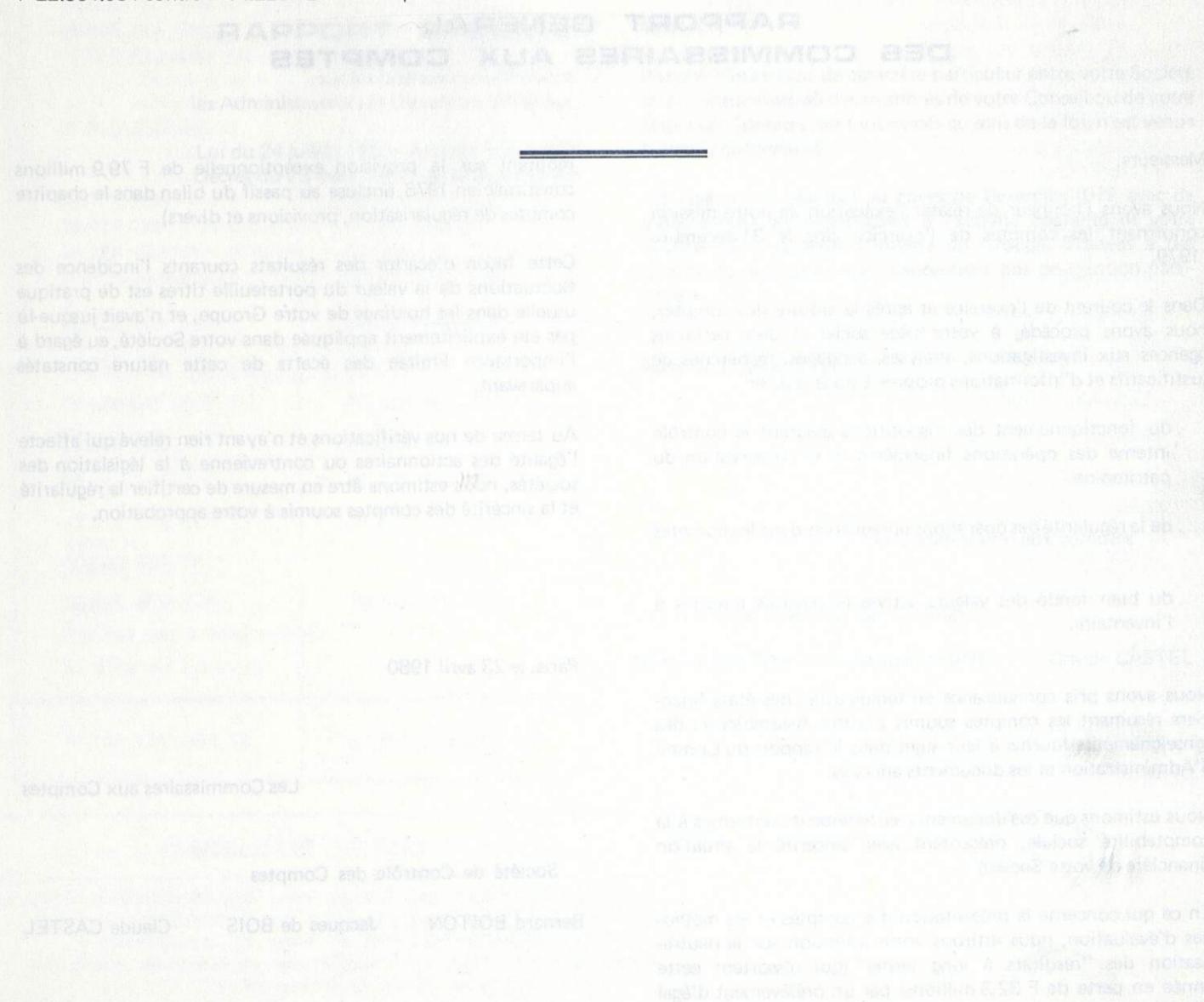
Au 31 décembre 1979, les effectifs de la Banque de Paris et des Pays-Bas comprenaient en France 3.363 personnes contre 3.412 fin 1978 et à l'étranger 555 personnes contre 451, cet accroissement de plus de 20 % étant essentiellement lié à l'ouverture de nos succursales de Milan, Madrid et Los Angeles.

L'application de l'accord d'intéressement, dans sa formule dérogatoire, a permis de dégager, au titre de l'exercice 1979, une réserve spéciale de participation dont le montant s'élève à F 22.364.034 contre F 14.225.120 l'année précédente.

Totalisant 94.514 heures de cours et 1.709 inscriptions, la Banque a consacré, en 1979, à la formation professionnelle, 3,03 % de sa masse salariale.

Nous vous soumettrons, après la lecture des rapports de MM. les Commissaires aux comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis.

Le Conseil d'Administration



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

Nous avons l'honneur de relater l'exécution de notre mission concernant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Dans le courant de l'exercice et après la clôture des comptes, nous avons procédé, à votre siège social et dans certaines agences aux investigations, analyses, sondages, recherches de justificatifs et d'informations propres à nous assurer :

- . du fonctionnement des dispositions assurant le contrôle interne des opérations financières et la conservation du patrimoine
- . de la régularité des opérations enregistrées dans les comptes
- . du bien fondé des valeurs actives et passives inscrites à l'inventaire.

Nous avons pris connaissance en temps utile, des états financiers résumant les comptes soumis à votre Assemblée et des renseignements fournis à leur sujet dans le rapport du Conseil d'Administration et les documents annexes.

Nous estimons que ces documents, entièrement conformes à la comptabilité sociale, présentent avec sincérité la situation financière de votre Société.

En ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, nous attirons votre attention sur la neutralisation des "résultats à long terme" (qui ressortent cette année en perte de F 32,3 millions) par un prélèvement d'égal

montant sur la provision exceptionnelle de F 79,9 millions constituée en 1978 (incluse au passif du bilan dans le chapitre comptes de régularisation, provisions et divers).

Cette façon d'écarter des résultats courants l'incidence des fluctuations de la valeur du portefeuille titres est de pratique usuelle dans les holdings de votre Groupe, et n'avait jusque-là pas été explicitement appliquée dans votre Société, eu égard à l'importance limitée des écarts de cette nature constatés auparavant.

Au terme de nos vérifications et n'ayant rien relevé qui affecte l'égalité des actionnaires ou contrevienne à la législation des sociétés, nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité des comptes soumis à votre approbation.

Paris, le 23 avril 1980

Les Commissaires aux Comptes		
Société de Contrôle des Comptes		
Bernard BOITON	Jacques de BOIS	Claude CASTEL

RAPPORT SPECIAL

sur les opérations intéressant
les Administrateurs et Directeurs Généraux

Loi du 24 juillet 1966 - Articles 101 à 103
Décret du 23 mars 1967 - Articles 91 et 92

<p style="text-align: center;">Messieurs,</p> <p>Aucune convention de caractère particulier entre votre Société et des entreprises où des membres de votre Conseil ou de votre Direction Générale sont intéressés au sens de la loi, n'est venue à notre connaissance.</p> <p>Les opérations réalisées au cours de l'exercice 1979 avec de telles entreprises ressortissent à l'activité courante de votre Société ou à la gestion interne du Groupe. Traitées à des conditions normales, elles n'appelaient pas de mention particulière.</p> <p style="text-align: right;">Paris, le 31 Mars 1980</p> <p style="text-align: right;">Les Commissaires aux comptes :</p> <p style="text-align: right;">Société de Contrôle des Sociétés</p> <p style="text-align: right;">Bernard BOITON Jacques de BOIS Claude CASTEL</p>	<p style="text-align: center;">Messieurs,</p> <p>Aucune convention de caractère particulier entre votre Société et des entreprises où des membres de votre Conseil ou de votre Direction Générale sont intéressés au sens de la loi, n'est venue à notre connaissance.</p> <p>Les opérations réalisées au cours de l'exercice 1979 avec de telles entreprises ressortissent à l'activité courante de votre Société ou à la gestion interne du Groupe. Traitées à des conditions normales, elles n'appelaient pas de mention particulière.</p> <p style="text-align: right;">Paris, le 31 Mars 1980</p> <p style="text-align: right;">Les Commissaires aux comptes :</p> <p style="text-align: right;">Société de Contrôle des Sociétés</p> <p style="text-align: right;">Bernard BOITON Jacques de BOIS Claude CASTEL</p>
---	---

BILAN		

BILAN

ACTIF	au 31-12-1978	au 31-12-1979
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	400 855 959,89	419 090 267,85
Banques, Organismes et Etablissements Financiers :		
<i>a) Comptes ordinaires</i>	814 418 482,37	868 730 700,84
<i>b) Prêts et comptes à terme</i>	7 878 178 972,42	12 497 512 930,17
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	7 285 708 974,36	6 195 802 856,70
Crédits à la clientèle		
<i>a) Créances commerciales</i>	3 645 756 366,33	4 047 860 301,65
<i>b) Crédits à court terme</i>	8 088 230 788,11	12 137 368 710,88
<i>c) Crédits à moyen terme</i>	8 454 511 769,19	10 179 259 861,99
<i>d) Crédits à long terme</i>	2 322 105 291,39	2 624 554 044,26
Comptes débiteurs de la clientèle	1 212 351 361,45	1 984 450 832,54
Chèques et effets à l'encaissement	1 611 408 341,66	2 021 659 475,57
Comptes de régularisation et divers	986 528 437,56	1 595 768 084,33
Opérations sur titres	306 560 293,33	447 936 476,81
Titres de placement	676 097 765,35	1 319 431 563,60
Titres de participation et de filiales	675 497 261,82	758 252 476,24
Prêts participatifs	-	30 455 000,00
Immobilisations	426 243 317,90	437 920 318,31
	44 784 453 383,13	57 566 053 901,74

PASSIF	au 31-12-1978	au 31-12-1979
Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	2 166 149 199,58	2 891 162 626,54
Banques, Organismes et Etablissements Financiers		
<i>a) Comptes ordinaires</i>	1 065 887 125,63	2 173 266 619,52
<i>b) Emprunts et comptes à terme</i>	8 844 131 059,09	16 140 539 674,99
Valeurs données en pension ou vendues ferme	17 988 013 889,79	17 992 219 331,37
Comptes créditeurs de la clientèle :		
<i>Sociétés et entrepreneurs individuels</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	3 800 409 897,33	3 600 046 735,00
<i>Comptes à terme</i>	2 763 769 982,08	3 823 434 838,17
<i>Particuliers</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	768 716 581,78	929 502 040,08
<i>Comptes à terme</i>	563 293 192,85	1 046 987 087,85
<i>Divers</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	870 476 909,72	1 250 792 485,44
<i>Comptes à terme</i>	211 398 386,14	498 131 927,31
Comptes d'épargne à régime spécial	309 140 551,07	293 357 600,00
Bons de caisse	991 194 812,42	1 323 263 951,01
Comptes exigibles après encaissement	862 837 000,77	1 140 055 164,30
Comptes de régularisation, provisions et divers	1 805 283 960,67	2 195 051 550,39
Opérations sur titres	316 088 275,76	412 585 644,64
Obligations	360 161 330,00	735 692 470,00
Ecart de réévaluation :		
<i>Provision réglementée</i>	19 494 354,46	18 497 068,95
<i>Réserve réglementée</i>	182 225 290,65	182 214 868,29
Réserves	268 466 452,31	269 286 645,50
Capital	500 000 000,00	500 000 000,00
Report à nouveau	42 041 566,19	56 444 832,37
Résultat net à long terme	870 298,66	-
Bénéfice de l'exercice	84 403 266,18	93 520 740,02
	44 784 453 383,13	57 566 053 901,74

HORS BILAN

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers
 Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers
 Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
 Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle
 Autres engagements en faveur de la clientèle

au 31-12-1978	au 31-12-1979
1 556 892 137,73	866 629 157,26
7 322 904 232,30	13 027 994 565,37
4 086 256 116,53	10 090 638 647,95
11 324 444 540,79	12 225 984 585,88
214 873 310,19	736 410 003,22

COMPTE DE RESULTATS

RESUME DES VALEURS MILIARDIENNES
DETENUES EN PORTFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1979

DEBIT	1978		1979	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		2 440 296 399,26		3 879 304 208,43
- Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires				
. Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	743 479 491,25		1 823 254 494,74	
. Emprunts contre effets publics ou privés	1 168 966 162,95		1 197 762 746,10	
. Commissions	2 399 591,66		5 294 420,19	
- Charges sur opérations avec la clientèle				624 905 701,17
- Intérêts sur emprunts obligataires	422 879 272,56		64 353 682,44	
- Autres charges d'exploitation bancaire	31 521 083,61		163 733 163,79	
	71 050 797,23			
CHARGES DE PERSONNEL		504 554 477,56		564 872 582,97
IMPOTS ET TAXES		27 486 929,77		31 412 399,51
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		155 724 688,54		172 706 040,81
- Travaux, fournitures et services extérieurs	70 407 166,59		75 870 209,71	
- Autres charges générales d'exploitation	85 317 521,95		96 835 831,10	
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS		24 433 824,17		29 031 577,75
EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES		195 944 494,39		53 276 546,46
CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 205 135,83		40 866 377,20
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION		14 395 371,98		14 256 379,47
PARTICIPATION DES SALAIRES		15 000 000,00		22 200 000,00
IMPOT SUR LES SOCIETES		35 077 186,77		42 637 277,49
BENEFICE DE L'EXERCICE		84 403 266,18		93 520 740,02
RESULTAT A LONG TERME		870 298,66		-
		<u>3 509 392 073,11</u>		<u>4 944 084 130,11</u>

CREDIT	1978		1979	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		3 417 391 144,38		4 920 733 244,34
- Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires				
. Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	592 824 958,06	1 164 474 028,53	1 377 526 866,31	2 055 455 752,31
. Prêts contre effets publics ou privés	571 649 070,47		677 928 886,00	
- Produits des opérations avec la clientèle		1 799 588 666,20		2 192 705 543,23
. Crédits à la clientèle	1 408 928 681,51		1 744 264 093,38	
. Comptes débiteurs de la clientèle	347 992 955,91		392 351 245,57	
. Commissions	42 667 028,78		56 090 204,28	
- Produits des opérations diverses		343 063 991,06		544 393 297,86
- Produits du Portefeuille-Titres		110 264 458,59		128 178 650,94
PRODUITS ACCESSOIRES		239 207,80		235 140,77
PRODUITS EXCEPTIONNELS		91 761 720,93		23 115 745,00
		<u>3 509 392 073,11</u>		<u>4 944 084 130,11</u>

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 1979.

Elle fixe, pour cet exercice, le dividende net à F 14 par action de F 100 qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 7, correspond à un revenu global de F 21.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 6 Mai 1980.

L'assemblée générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende distribué par action	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1976	5.000.000	F 80.000.000	F 24,-	F 16,-	F 8,-
1977	5.000.000	F 70.000.000	F 21,-	F 14,-	F 7,-
1978	5.000.000	F 70.000.000	F 21,-	F 14,-	F 7,-

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application de l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1979

	nombre de titres	valeur d'inventaire
OBLIGATIONS		
Emprunt d'Etat 10,80 % 1979/94	71 602	141 893 683,40
Groupement de l'Industrie Sidérurgique "GIS" 10 % min.taux variables juin 1977/84	25 600	25 344 000,00
Semise Petite Faucille	21 600	21 600 000,00
Groupement pour le Financement des Ouvrages de Bâtiments, Travaux Publics et Activités annexes 11,10 % 1979/94	9 584	18 082 192,85
Groupement pour le Financement des Ouvrages de Bâtiments, Travaux Publics et Activités annexes 10,70 % 1978/94	13 929	12 084 756,98
Groupement de Banques Privées 12 % 1979/94	12 025	11 983 513,75
Groupement des Industries du Transport et du Tourisme 11,10 % 1979/91	5 801	11 005 077,10
Provinces de France Rhône-Alpes 10,70% 1979/94	8 359	7 852 026,65
Groupement des Industries du Bâtiment et des Travaux Publics 12 % 1979/94	7 397	7 275 393,32
Emprunt d'Etat 7 % 1973/88	1 180	6 939 898,60
Région du Nord Pas-de-Calais 9,70 % mai 1979	7 546	6 791 475,46
Caisse Centrale de Crédit Coopératif 11,70 % 1979/94	3 474	6 700 303,80
Société Nationale Industrielle Aérospatiale "SNIAS" 10 % 1975/80	6 000	6 121 620,00
Caisse Nationale des Télécommunications 8,25 % 1989	1 610	5 480 794,20
Groupement des Industries de la Mer et des Activités sous-marines 12 % 1979/91	5 405	5 224 851,35
Département Provence 9,80 % 1979/96	5 715	5 135 041,80
Emprunt d'Etat 10 % juin 1979	2 348	4 511 775,92
Tunnel de Fréjus 9,70 % avril 1979	3 750	3 275 850,00
Compagnie Financière des Autoroutes 11,70 % 1979/94	1 498	2 877 028,84
Salon-de-Provence 9,95 % mars 1979	250	2 500 000,00
Elf Aquitaine 9,75 % 1978/88	2 750	2 319 047,50
Collectivités Publiques Provence 9,80 % 1979/94	2 125	1 965 582,50
Ufinex 11,70 % 1979/94	2 004	1 943 338,92
Ville de Marseille 10 % 1978	2 069	1 902 548,95
Société des Autoroutes Rhône-Alpes 11,70 % 1979/94	429	826 614,36
Emprunt d'Etat 9 % 1979/94	424	391 788,72
Autoroutes de la Côte Basque 9,90 % 1979	258	225 473,94
ASSURANCES		
Transexpansion-Vie	5 000	500 000,00
BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES		
Banque des Antilles Françaises (actions anciennes)	999 700	4 998 500,00
" " " (libérées de 25 %)	50	250,00
" " " (actions nouvelles)	400	2 000,00

	nombre de titres	valeur d'inventaire
Union Méditerranéenne de Banques	4 000	4 000 000,00
Crédit Martiniquais	4 346	2 184 352,12
Banque Centrale de Compensation	16 000	1 600 048,00
Banque Franco-Roumaine	1 700	1 443 309,00
Société d'Etudes et de Financement pour la modernisation des Immeubles "FIMODI"	7 495	899 500,00
Société Financière d'Etudes et de Placements "SOFINEP"	5 480	695 960,00
Société d'Etudes pour le Financement d'Immeubles Commerciaux et Industriels "SOFICOMI"	1 796	245 326,45
Société d'Etudes pour l'Expansion du Bassin de l'Adour "SEBADOUR"	2 315	243 075,00
Société pour le Financement de la Protection de la Nature et de la Lutte contre la Pollution "SOFINAT"	1 265	126 500,00
Auxiliaire Financement International	1 250	125 000,00
Centre du Titre Universel de Paiement	1 900	114 000,00
SOCIETES FONCIERES ET IMMOBILIERES		
Compagnie Foncière	156 616	26 624 720,00
SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE		
Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "OPB-PARIBAS"	4 052 072	437 156 339,03
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI-PARIBAS"	1 336 700	121 525 470,02
Société Financière Usinor-Châtillon	848 800	50 928 000,00
Compagnie de Gestion d'Investissements Internationaux "COGEI"	143 035	17 879 375,00
Conseil Investissement	49 965	6 986 809,73
Société Financière Sacilor	101 250	6 075 000,00
Compagnie Auxiliaire d'Entreprises et de Chemins de Fer Foncier Investissement	296 800	4 155 200,00
Sogepar	13 060	3 343 750,00
Sogepargne	10 020	2 470 073,84
Essor	8 270	2 064 425,21
Société Immobilière Française pour l'Investissement "SIFIS-SIEMENS"	16 000	2 000 000,00
Epargne Assurance	18 000	1 800 000,00
Via Investissement	11 786	1 620 766,30
Sélection-Croissance	9 990	1 235 862,90
Obligations convertibles	6 392	799 098,61
Sicobli	4 400	549 975,60
Epargne Revenu	44	534 961,60
Groupement des Industries de la Mer "GIMER"	1 990	484 943,10
Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger "S.P.S."	3 000	300 000,00
C.G.E. Développement	928	196 502,36
Mondiale d'Investissement	1 960	196 000,00
Génerco	1 618	162 447,20
Groupement pour le Financement de l'Audiovisuel et de la Télédistribution "GIFATEL"	1 248	124 800,00
	1 100	110 000,00
AUTOMOBILES ET EQUIPEMENTS		
Cycles Peugeot	3 850	948 139,50

	nombre de titres	valeur d'inventaire
ALIMENTATION		
L'Allobroge	1 008	305 297,65
L'Allobroge (droits d'attribution)	1 135	34 252,11
Alsacienne de Supermarchés	750	216 213,93
Alsacienne de Supermarchés obligations convertibles 9,50 % 1979	422	202 560,00
Economat du Centre	385	188 326,60
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS		
Maison PHENIX	2 300	1 315 462,00
Auxiliaire d'Entreprises	850	368 985,00
JOURNAUX, PAPIERS ET IMPRIMERIES		
Dafsa Inter	2 329	234 281,59
MATERIEL ELECTRIQUE		
Télémechanique électrique	1 200	871 128,00
MINES METALLIQUES - MINERAIS		
Kennecott Copper Corp	20 000	2 254 800,00
Inco Limited	12 000	1 020 480,00
PETROLES ET CARBURANTS		
Compagnie Française des Pétroles "B"	21 700	5 597 732,00
Mobil Corp	10 000	2 130 995,62
Pétrofina	2 000	1 550 880,00
Exxon Corp	3 000	627 560,16
PRODUITS CHIMIQUES		
Hoechst AG	7 000	1 997 030,00
Roussel-Uclaf	5 000	1 143 750,00
BASF Unite	3 000	950 616,40
SERVICES PUBLICS		
Compagnie Générale des Eaux	1 000	425 750,00
Groupement pour le financement des Ouvrages de Bâtiments Travaux Publics et activités annexes "GOBTP"	4 000	400 000,00
Hôpitaux de France	25	250 000,00
VALEURS DIVERSES		
Bic	45 676	25 009 893,80
L'Oréal	1 200	780 600,00
Titres énumérés ci-dessus		F. 1 077 580 754,34
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle des bourses de valeurs		F. 763 022 250,38
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle des bourses de valeurs		F. 889 270,01
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F. 100.000,- par catégorie		F. 2 257 063,24
VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE-TITRES		F. 1.843.749.337,97

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES
ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1979**

SOCIETES	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue (en %)
<i>I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas</i>			
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas)			
Conseil Investissement	5 000 000,-	5 090 640,37	99,93
Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "O.P.B.-PARIBAS"	258 300 000,-	224 576 520,93	78,43
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas)			
Banque des Antilles Françaises	10 861 000,-	1 925 359,57	46,03
Compagnie Foncière	39 325 000,-	87 572 244,26	19,91
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "O.P.F.I.-PARIBAS"	475 000 000,-	436 812 805,72	14,06
<i>II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</i>			
A - FILIALES			
Françaises			
Etrangères			
B - PARTICIPATIONS			
Dans les sociétés Françaises			
Dans les sociétés Etrangères			

Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BPPB en 1979
6 986 809,73	51 000 000,-	—	10 273 083,10	4 588 009,21	3 697 410,-
437 156 339,03	200 000 000,-	—	83 150 945,30	46 994 736,80	36 468 648,-
5 000 500,-	682 000,-	—	43 361 854,45	2 837 755,33	300 060,-
26 624 720,-	26 000 000,-	—	20 798 616,59	6 535 724,13	1 252 928,-
121 529 470,02	17 015 000,-	—	88 763 762,02	69 555 116,91	9 757 910,-
51 000,-	—	—			—
9 241 594,42	557 741 000,-	304 046 000,-			223 590,-
944 251,50	—	—			3 637 386,26

RESULTATS FINANCIERS
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

	1975	1976	1977	1978	1979
I- SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
b) Nombre d'actions émises	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II- RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Produits d'exploitation bancaire	2 318 133 037	2 509 615 213	2 988 938 961	3 417 630 352	4 920 968 385
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	377 539 498	333 892 583	273 584 098	355 124 442	232 722 511
c) Impôt sur les bénéfices	103 926 520	49 961 709	36 206 116	35 077 187	42 637 377
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	116 307 346	88 299 810	71 603 265	85 273 564	93 520 740
e) Montant des bénéfices distribués	80 000 000	80 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000
III- RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	54,72	56,78	47,48	64,01	38,02
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	23,26	17,66	14,32	17,05	18,70
c) Dividende versé à chaque action	16,-	16,-	14,-	14,-	14,-
IV- PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	3 204	3 342	3 462	3 412	3 363
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	210 256 097	241 101 147	264 929 507	301 386 633	336 158 715
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc..)	75 613 772	92 865 590	108 068 628	125 223 391	145 763 029